

# COMMUNE DE SAINT RABIER

*Département de la Dordogne*

## CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 04 DECEMBRE 2020

SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30

#### COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Membres en exercice : 15  
Présents : 13 - Votants : 13

<b>Date de convocation : 30 novembre 2020</b>
---

**Le quatre décembre deux mil vingt** : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELPY Edmond, Maire.

**Présents** : Mrs DELPY - AUMETTRE – Didier GAILLARD – CHEVAL - GAUTHIER – Daniel GAILLARD – LAFLEUR - CHEVALIER - Mmes SGUERZI – VERLHIAC – LASNE – ROUSSEL - CHATEAURET -

**Excusé(s)** : Mmes MIRA – TERHA -

**Absent(s)** :

**Secrétaire de séance** : Mme LASNE Cécile

#### **AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION :**

##### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 novembre 2020**

Aucune observation n'étant formulée, le conseil approuve le compte rendu de la réunion.

13 voix pour , 0 abstention, 0 voix contre

**N° 01 – a** autorisé le paiement de la participation aux frais de transport scolaire pour l'année 2020/2021, auprès du SIVOS d'Excideuil.

9 voix pour, 4 abstentions, 0 voix contre

**N° 02 – a décidé** d'attribuer une gratification aux trois stagiaires accueillis dans la collectivité à l'occasion d'un stage.

12 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre

**N° 03 – a décidé** d'instaurer une prime exceptionnelle « COVID » en faveur des agents mobilisés lors de l'état d'urgence sanitaire.

13 voix pour

**N° 04 – a autorisé** l'encaissement de la redevance d'occupation du domaine public routier due par Orange pour l'année 2020, d'un montant total de 1088,99 €,

**N° 05 – a décidé** de dresser une liste de présentation de 24 noms de contribuables parmi lesquels le Directeur départemental des finances publics procédera à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la Commission communale des Impôts Directs.

**N° 06 – a pris** acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP du Périgord Est.

**N° 07 – a reconduit** pour 2020 le régime indemntaire du personnel communal.  
12 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre

**N° 08 – a validé** l'exonération de loyer d'un mois les locaux du Multiple Rural Le 704 en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19.

La commission Travaux se rendra sur les lieux pour évaluer la demande émanant de Monsieur BULTEAU quant à la modification de structure de l'espace bar/restauration rapide.

**N°09 – a validé** les devis des entreprises LIEUBRAY et MEIGNAN pour les travaux de refection des toitures du logement de la Poste et du Multiple Rural.

**Divers :**

\* Cantine : nombreux dysfonctionnement constatés sur le restaurant scolaire. Il est regrettable que les artisans soient peu réactifs  
Disparition du panneau solaire

\* Trésorerie de Terrasson: Fermeture annoncée.  
Les services seront transférés au centre des impôts de Sarlat la Canéda

\* Travaux : \* Sanicentre est intervenu pour déboucher le réseau d'évacuation des eaux usées sur la RD 704

\* pour la période du 10/12/2020 au 17/12/2020, il sera mis en place un alternat pour tous les véhicules circulant sur la RD n°D704 pour permettre la réalisation de travaux de mise à niveau d'un regard des eaux pluviales et de réparation de la chaussée.

\* fuite d'eau signalée par la compagnie VEOLIA EAU en raison d'une consommation anormale.

\* Panneaux d'affichage : M. Didier GAILLARD a contacté l'entreprise GRANGER et demandé un devis pour le remplacer les panneaux d'affichage détériorés.  
Dans l'attente de sa réception en mairie

\* Socotec : présentation du rapport émis après visite de contrôle du technicien.

Séance levée à 22 heures 30

Fait en Mairie, le 07 décembre 2020

La secrétaire de séance